



DOSSIER

DEMANDE DE SUBVENTIONS

ASSOCIATIONS CULTURELLES

ANNEE 2020



Ville de Villeneuve de Berg

Demande subventions

Année 2020

DENOMINATION DE L'ASSOCIATION

.....

Adresse du siège social

.....

MEMBRES DU BUREAU

Président

Nom et prénom _____



@ _____

Trésorier

Nom et prénom _____



@ _____

Secrétaire

Nom et prénom _____



@ _____

Dossier à compléter et à retourner avant le 29 février 2020
A la mairie de Villeneuve de Berg – 11 Rue Notre Dame – B.P 33
07170 VILLENEUVE DE BERG

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Déclaration en Préfecture N° _____ le _____

- Comité départemental _____
- Date de la dernière assemblée générale _____

NOMBRE D'ADHÉRENTS

- Année 2019/2020 (adhérents à ce jour) _____

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE EN NOMBRE

VILLENEUVOIS	AUTRES (à préciser)

SUBVENTIONS OBTENUES EN 2018

- Mairie : Ordinaire _____
Exceptionnelle _____
- Conseil Départemental _____
- Conseil Régional _____
- Autres (préciser) _____

Participation des Services Techniques :. _____

Occupation locaux et matériel : _____

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nombre total d'évènements publics organisés en N-1 dans la commune (à préciser) :

Nombre total de participants aux évènements publics organisés en N-1 dans la commune :

Demandez-vous des droits d'entrée pour vos manifestations ?

OUI

NON

Développement d'activité artistique ou création d'un nouvel évènement dans l'année N (à préciser) :

BILAN

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS LE PLUS DÉTAILLÉ POSSIBLE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE (Niveau de pratique, vie associative, réalisations, organisations, stages, etc...)

L'ASSOCIATION A-T-ELLE UN OU DES SALARIÉS, SI OUI DANS QUEL CADRE OU FONCTION AVEC QUELLE QUALIFICATION ?

QUELS SONT LES PROJETS ET OBJECTIFS POUR LA SAISON A VENIR (Organisation de manifestations, achat de matériel, actions de formation, etc.....)

DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE, MERCI DE PRÉCISER L'OBJET DE VOTRE REQUETE (EVENEMENT D'ENVERGURE EXCEPTIONNELLE) ET DE FOURNIR UN BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA MANIFESTATION

BUDGET RÉALISÉ

Année 2019 ou du au.....

A remplir ou joindre votre rapport financier

DEPENSES		RECETTES	
<u>Achat :</u>		<u>Adhésions :</u>	
Fournitures de bureau		Adhésions, cotisations	
Mobilier		<u>Prestations ou ventes :</u>	
EDF/GDF/Eau		Recettes manifestations	
Fournitures buvette ou repas		Buvette ou repas	
Petits outillages et matériels		Prestations de service	
Autres (préciser)		Locations	
<u>Services extérieurs :</u>		<u>Subventions d'exploitation :</u>	
Location de matériel + mobilier		Commune	
Autres locations (immobilières)		Département	
Formations		Région	
Loyer et charges		Autres (préciser)	
Entretien/Réparations		<u>Autres produits de gestion :</u>	
Assurances		Aide au poste	
Documentation générale		Aide à la formation	
		Partenariats professionnels	
<i>Autres services extérieurs :</i>			
Rémunération personnel ext.		Mécénat, sponsoring	
Charges de personnel ext.		<u>Produits financiers :</u>	
Honoraires		Revenus de placements	
Défraiements			
Voyages et déplacements			
Missions, réceptions			
Frais postaux/télécom			
Frais financiers			
<u>Impôts et taxes :</u>			
Taxes sur les salaires			
Autres taxes			
<u>Charges de personnel :</u>			
Rémunération de personnel			
Charges de personnel			
<u>Charges de gestion courante :</u>			
SACEM ou autres droits			
TOTAL :.....		TOTAL :.....	
Résultat de l'exercice si (+)		Résultat de l'exercice si (-)	

Certifié exact.....Fait à VILLENEUVE DE BERG, le.....
 Le Président..... Le Trésorier.....

FRAIS ADMINISTRATIFS DE FONCTIONNEMENT (Total des dépenses)

BUDGET N-1

(Préciser obligatoirement le détail des frais administratifs)

--	--

BUDGET PRÉVISIONNEL

Année 2020 ou du au.....

A remplir ou joindre votre budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
<u>Achat :</u>		<u>Adhésions :</u>	
Fournitures de bureau		Adhésions, cotisations	
Mobilier		<u>Prestations ou ventes :</u>	
EDF/GDF/Eau		Recettes manifestations	
Fournitures buvette ou repas		Buvette ou repas	
Petits outillages et matériels		Prestations de service	
Autres (préciser)		Locations	
<u>Services extérieurs :</u>		<u>Subventions d'exploitation :</u>	
Location de matériel + mobilier		Commune	
Autres locations (immobilières)		Département	
Formations		Région	
Loyer et charges		Autres (préciser)	
Entretien/Réparations		<u>Autres produits de gestion :</u>	
Assurances		Aide au poste	
Documentation générale		Aide à la formation	
		Partenariats professionnels	
<i>Autres services extérieurs :</i>			
Rémunération personnel ext.		Mécénat, sponsoring	
Charges de personnel ext.		<u>Produits financiers :</u>	
Honoraires		Revenus de placements	
Défraiements			
Voyages et déplacements			
Missions, réceptions			
Frais postaux/télécom			
Frais financiers			
<u>Impôts et taxes :</u>			
Taxes sur les salaires			
Autres taxes			
<u>Charges de personnel :</u>			
Rémunération de personnel			
Charges de personnel			
<u>Charges de gestion courante :</u>			
SACEM ou autres droits			
TOTAL :.....		TOTAL :.....	

Certifié exact.....Fait à VILLENEUVE DE BERG, le.....
 Le Président..... Le Trésorier.....

REMARQUES GÉNÉRALES

1. PIECES A JOINDRE AVEC LE DOSSIER, CARACTERE OBLIGATOIRE POUR TOUS :

- ✓ **UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (Même si le N° de compte n'a pas changé)**
- ✓ Le bilan financier de la saison écoulée faisant ressortir l'ensemble des financements publics dont l'Association bénéficie (fournir la copie des factures d'investissements)
- ✓ Le budget prévisionnel de la saison en cours.
- ✓ Le procès-verbal de la dernière assemblée générale.
- ✓ Le programme d'activités de la saison en cours.
- ✓ La liste des membres du bureau et conseil d'administration.

2. PIECES SUPPLEMENTAIRES OBLIGATOIRES POUR LES NOUVELLES ASSOCIATIONS OU CELLES QUI ONT SUBI DES CHANGEMENTS DANS LES DOMAINES CI-DESSOUS :

- Statuts de l'Association
- Récépissé de déclaration à la Préfecture

3. LES RAPPELS IMPORTANTS :

- Toute fausse déclaration entraîne automatiquement la suppression de la subvention.
- Toutes pièces justificatives manquantes induisent l'annulation des chapitres dont elles font parties.
- Ce dossier est à envoyer ou à déposer :

Ce document doit être complété même en cas de convention avec la commune

MAIRIE DE VILLENEUVE DE BERG, Commission Subventions Associations, avant le samedi 29 février 2020

IMPORTANT : TOUT DOSSIER INCOMPLET OU ARRIVANT APRÈS LA DATE FIXÉE NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.